

Port-en-Bessin-Huppain

Vu par les artistes



Port-en-Bessin-Huppain – Jean Quéméré

Mairie de
Port-en-Bessin - Huppain
15, rue de Bayeux
14520 PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN
Tél. 02 31 21 72 12
Fax 02 31 92 78 31
www.portenbessin-huppain.fr



IMB - Imprimerie Moderne de Bayeux

Mairie annexe
de Huppain
Rue du Bourg
14520 HUPPAIN
Tél. 02 31 21 92 32

Permanence : le lundi 13 h 30 - 15 h



Le Pilote

PORT-EN-BESSIN - HUPPAIN

Un port qui vit toute l'année



Décembre 2018

Journal municipal d'information



SOMMAIRE

Calendrier des expos.....	p. 2	Fêtes et cérémonies.....	p. 17 à 19
Œuvres offertes.....	p. 3	Jeunesse et Sports.....	p. 20 et 21
Editorial.....	p. 4 et 5	Archéologie.....	p. 22
		Informations diverses.....	p. 23 et 24
Vie de la Commune			
Finances.....	p. 6	Histoire	
Urbanisme et travaux.....	p. 6 à 11	Le Pollet : naissance	
Divers.....	p. 11 à 16	et renaissance.....	p. 25 à 27

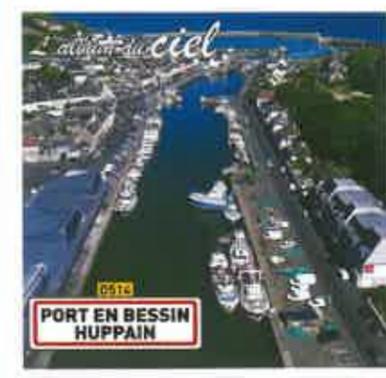
Crédits photos : Gérard Lepetit, William Desrués (La Manche Libre), Pierre Guillaume (La Renaissance), Lydie Léostic (Ouest-France) et le Centre culturel de Port-en-Bessin-Huppain.
 Directeur de la publication : Pierre-Albert Cavey

CALENDRIER DES EXPOSITIONS 2019

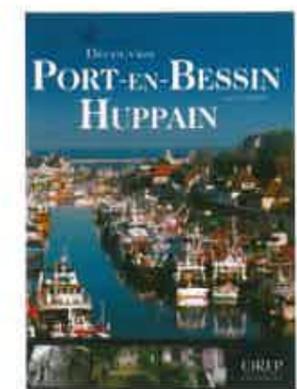
CENTRE CULTUREL PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN

- Du vendredi 11 janvier au 1^{er} février : exposition des oeuvres offertes à la commune.
- Du vendredi 8 février au vendredi 1^{er} mars : Sylvie FOURNIER, plasticienne.
- Du vendredi 8 au vendredi 29 mars : « Urbex, la beauté dans le déclin » de Jérémy Van CAUTEREN, photographies.
- Du vendredi 5 au vendredi 26 avril : Michel LEBAS, photographies.
- Du vendredi 3 au vendredi 24 mai : Franck HUCHER, peintre.
- Du vendredi 31 mai au vendredi 21 juin : François JOLY, peintre.
- Du vendredi 28 juin au vendredi 26 juillet : Adèle BESSY, peintre et Georges GOUPY, sculpteur.
- Du vendredi 2 août au lundi 2 septembre : Jean OSTOVANY, peintre.
- Du vendredi 6 septembre au vendredi 27 septembre : Christophe NOIROT, photographe.
- Du vendredi 4 octobre au vendredi 25 octobre : Association TEA PATCH, patchworks.
- Du vendredi 31 octobre au vendredi 22 novembre : exposition thématique en relation avec la manifestation annuelle : « Le Goût du Large, fête de la coquille St Jacques et des produits de la mer et festival Musique sous les embruns ».
- Du vendredi 29 novembre au dimanche 22 décembre : Lynn HUNTER, peintre.

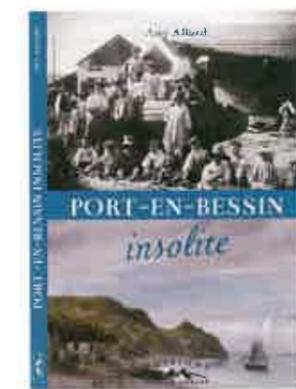
Vernissage : le 1^{er} jour d'expo soit le vendredi à partir de 18 h.



L'ALBUM DU CIEL
prix de vente 5 €



DECOUVRIR
PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN
prix de vente 5,70 €



PORT-EN-BESSIN Insolite
Edition Corlet
parution en février

Ces 2 ouvrages sont en vente AU CENTRE CULTUREL
2 rue du Croiseur Montcalm



Œuvres offertes par les artistes à l'occasion de leur exposition à la ville de Port-en-Bessin-Huppain en 2018

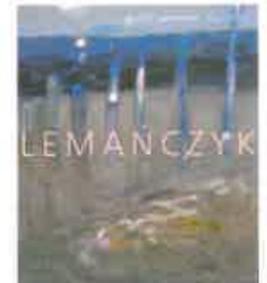


Art architecture
Gérard Hauduc



Cathédrale grise
Laurence Bonillo

Livre
Kazimierz Lemanczyk



Losanges
Christèle Treiber



Résurgences
Michel Charton



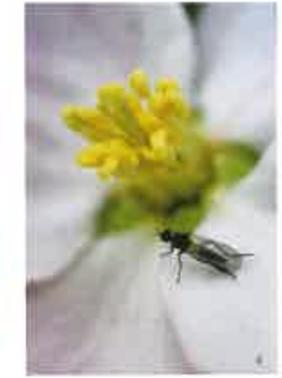
Patchwork – Annick Leroy



Phare et bateaux à Ouistreham
Martine Labonde



Port-en-Bessin-Huppain
Jean Quéméré



Mouche sur fleur de pommier
Philippe Dorléans



Poule plongeuse
Pascale Didier



Bouteille à la mer
Danielle Pean Le Roux



Sylvie Guillemé





Notre Bénédiction de la Mer aura été le point d'orgue de l'année 2018, après des mois de préparation par nos habitants animés du même enthousiasme et de la même fougue que nos ancêtres il y a 110 ans. Le résultat aura été éloquent : la manifestation a rarement connu une telle ampleur de par la densité de ses décorations et de par la participation d'un nombre vraisemblablement inégalé de chalutiers décorés. Merci à tous pour cette inoubliable édition !

Par contre la fermeture incompréhensible et injuste de notre collège décidée par le Conseil Départemental du Calvados aura été la mauvaise nouvelle de l'année. Comme à Caen pour le collège Lemière, à Cabourg et à Colombelles, l'opposition farouche des parents d'élèves, des habitants et des élus locaux n'aura pas empêché cette funeste décision.

- Et pourtant notre commune a rarement connu un tel **dynamisme économique** :
- La pêche se porte plutôt bien avec l'arrivée de 2 nouveaux chalutiers de 25 mètres et de 2 ou 3 autres de plus petite taille prochainement.
 - La réparation navale avec la nouvelle aire et son élévateur à bateaux bénéficie d'une activité bien supérieure aux prévisions.
 - La saison touristique a été très favorable cette année.
 - L'usine PIERCAN continue d'embaucher et la commune va céder prochainement un nouveau terrain en entrée de ville pour permettre son extension et la création de nouveaux emplois.
 - La maison de retraite vient d'ouvrir ses portes avec l'arrivée de 60 à 70 emplois à temps complet.

Une situation économique singulière et enviable dans le monde dans lequel nous vivons !

Excellente année 2019 à toutes et à tous ainsi qu'à notre cité.

Le Maire,
Pierre-Albert CAVEY



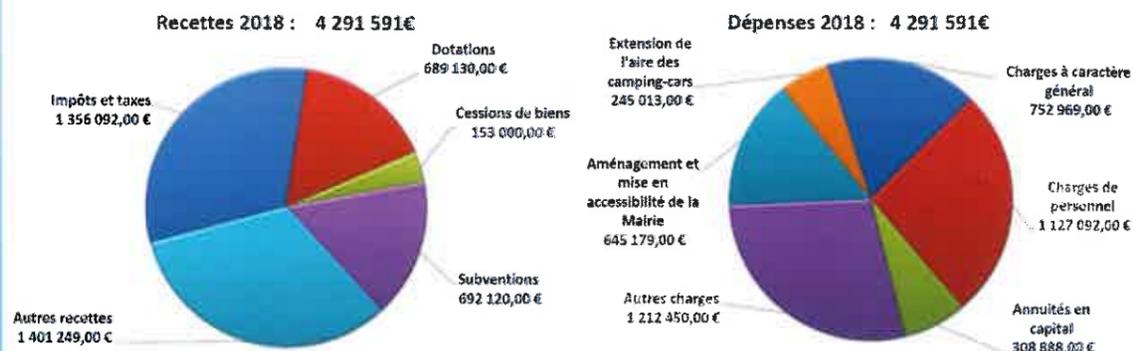
FINANCES Budget 2018 - Pas d'augmentation des taxes

Contrairement à de nombreuses communes, nous continuons cette année encore à maintenir nos taux d'imposition sans augmentation malgré la baisse des dotations de 25 % décidée par l'Etat de 2014 à 2017 et le non renouvellement des contrats aidés. Cela nous impose de différer certains investissements et de limiter les remplacements de personnel.

Cela nous incite aussi à faire preuve d'imagination :

- Ainsi la création de l'aire de camping-car est une nouvelle source de recettes avec un excellent retour sur investissement avec 8 680 € de remboursement annuel de prêt et une recette de 32 704 € sur cette 1^{re} année non complète.

- Ainsi, pour la Bénédiction de la mer avec la création d'un financement participatif qui a apporté 22 596,55 € et la création d'un droit d'entrée avec les bracelets à la place du paiement de parking qui ne donnait pas satisfaction. Au lieu des 20 000 € prévus au budget primitif nous avons perçu 38 572 € en droits d'entrée.



URBANISME ET TRAVAUX Les réalisations et les travaux en cours

➤ **L'AIRE DE CAMPING-CAR ET PARKING VL - Une source de recettes nouvelles indolore pour les Portais**

L'aire de camping avec 33 places au lieu de 16 précédemment, et le parking de 38 places ont été mis à disposition des usagers à la mi-avril. La fréquentation de l'aire de camping-car a progressé au fil des semaines pour atteindre un taux d'occupation de près de 80 % en moyenne en août dernier. Nous avons de très bons retours des utilisateurs de cet espace bénéficiant d'un aménagement paysager de qualité.



Pour permettre une plus large fréquentation le conseil municipal a décidé en juin 2018 de modifier le tarif du forfait journalier en séparant le prix du stationnement pour une nuit, du prix d'utilisation de la borne de vidange et de l'eau. Cette décision correspondait bien à une demande des usagers, et cela s'est très vite ressenti sur la fréquentation. Il a été d'autre part décidé de laisser l'usage libre du 15 novembre 2018 au 15 février 2019. Il en sera ainsi chaque année en fonction de la date du GOÛT DU LARGE et de la date des congés d'hiver, pendant trois mois.

➤ L'EHPAD



A la demande du Conseil Départemental du Calvados d'implanter un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) au sein du Canton de Ryes et compte tenu de la diminution des places d'hébergement sur la commune de Bayeux, le Centre Hospitalier a décidé de confier à la Croix-Rouge le projet de création et la gestion d'un nouvel établissement à Port-en-Bessin-Huppain. L'établissement « Les Embruns » accueille ses premiers résidents depuis le 22 octobre 2018, 4^e EHPAD de la Croix-Rouge française en Normandie.

Construite en forme d'étoile, la résidence est organisée sur deux niveaux pour une capacité de 120 chambres individuelles. Le rez-de-chaussée accueille 48 lits destinés aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, ainsi qu'un pôle d'activités de soins adaptés (PASA) de 14 places qui ouvrira cette année.

L'équipe pluridisciplinaire sous la responsabilité du Directeur de l'EHPAD, Monsieur Colin ZELLER est composée d'un médecin coordonnateur, d'une infirmière coordinatrice, d'un animateur, d'une psychologue, d'une ergothérapeute, de personnels de soins et d'accompagnement, de personnels administratifs et de moyens généraux.



Les orientations pour les 5 ans à venir sont axées sur la prise en charge des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées, le développement des traitements non médicamenteux et la qualité de l'accompagnement des résidents.

L'établissement est entièrement habilité à l'aide sociale et offre une solution d'hébergement permanent. Les résidents non bénéficiaires de l'aide sociale sont également les bienvenus et pourront ouvrir des droits à l'aide sociale au cours de leur séjour.

Les demandes d'admission peuvent s'effectuer directement auprès du secrétariat de l'établissement par téléphone au 02 31 10 48 40 ou par mail ehpad.port-en-bessin@croix-rouge.fr

La volonté de la Croix-Rouge française est de placer le résident au cœur de l'accompagnement et ainsi favoriser son bien-être et sa qualité de vie dans le respect des principes d'action de l'association à but non lucratif.

La commune a décidé de mettre à la disposition des résidents les plus valides la navette pour se rendre en centre-ville (comme pour les habitants de la Royale).





➤ LES LOGEMENTS HLM - AVENUE JEAN BART

Au cours de l'année 2018 la troisième tranche de travaux a été livrée :

- 9 maisons de ville – Type F3
 - 5 livrées le 19 juillet 2018
 - 4 livrées le 1^{er} octobre 2018
- 16 logements intermédiaires
 - 8 de 4 pièces
 - 4 livrés le 19 juillet 2018
 - 4 livrés le 1^{er} novembre 2018
 - 4 de 3 pièces
 - Livrés le 1^{er} novembre 2018
 - 4 de 2 pièces
 - Livrés le 1^{er} novembre 2018

Nous avons pu ainsi accueillir 20 nouveaux foyers et reloger 5 familles en 2018.

De nouvelles voies ont été créées à cette occasion et nommées : Allée Samuel de Champlain et rue Christophe Colomb.



➤ LES RÉFECTIONS DE VOIRIE : rue du Onze Novembre – trottoirs avenue St Pierre et Miquelon – chemin du Castel

La commune a consacré près de 50 000 euros pour des travaux de voirie en 2018, outre des réparations ou remise en état sur certains tronçons, les trottoirs de l'avenue Saint Pierre et Miquelon ont été réalisés pour la somme de 12 555,84 €.

Le chemin du Castel remis en état à HUPPAIN pour un montant de travaux de 15 495,00 €, des reprises chemin du Sémaphore pour 3 425,40 € et la rue du onze novembre pour 7 591,32 €.



Les autres travaux concernent la pose de bordures, le remplacement d'une borne accidentée et la réfection de l'enrobé dans l'entrée du stade.

➤ RÉHABILITATION DES ÉPIS

Les travaux ont débuté le 19 mars dernier et s'étalent sur 8 mois avec une interruption au mois d'août pendant la Bénédiction de la Mer. L'opération a été confiée au groupement d'entreprises CHARIER GC / MASTELLOTO ; son montant s'élève à près de 4,23 M€ TTC (3,8 M€ HT) entièrement financé par le Département du Calvados.

Compte tenu d'aléas techniques et météorologiques, de la présence de nombreux « vestiges » de sa construction initiale (enrochements et débris divers), les travaux se poursuivent actuellement sur l'épi Ouest pour se terminer au plus tard le 15 février prochain avec le repli des installations et du matériel.



Il est noté que l'épi Est et le mole Est sont terminés depuis la mi-novembre. Il reste cependant sur cet ouvrage à procéder à la réfection des enrobés entre le nouvel ouvrage et la place Gaudin. Cette dernière opération est programmée fin janvier 2019 de façon coordonnée avec le revêtement définitif de l'épi Ouest.



URBANISME ET TRAVAUX

Les projets

➤ LA MAIRIE : réorganisation et mise en accessibilité des bâtiments administratifs

Après que le conseil municipal ait retenu l'architecte, que des accords de subventions aient été reçus, une première consultation auprès des entreprises a été lancée en juin dernier. Le résultat des offres n'a pas permis d'attribuer les marchés aux entreprises car il y avait des lots pour lesquels aucune offre n'avait été reçue et le montant de certaines offres étaient supérieures aux estimations de l'architecte.

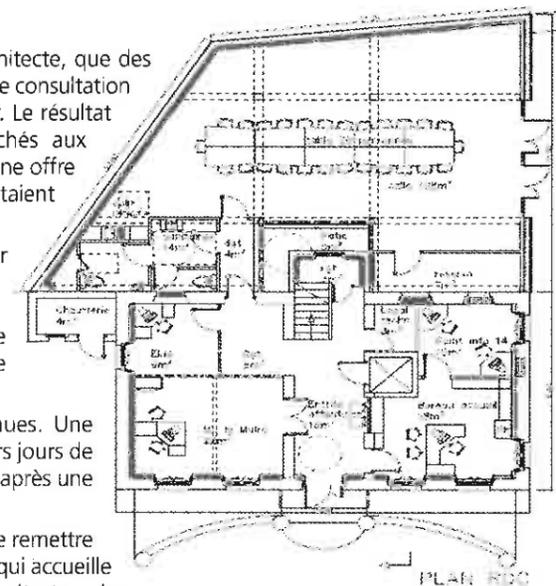
Il a fallu relancer une consultation après avoir recherché des économies. Ainsi, sans apporter de modification au projet, des travaux de démolition et de démontage seront réalisés en régie par le personnel de la commune pour réduire le coût de prestation de certains artisans.

Toutes les entreprises sont maintenant retenues. Une première réunion est programmée pour les premiers jours de février. Les travaux débuteront ensuite rapidement après une phase de préparation de chantier.

Le personnel restera dans les locaux le temps de remettre en état le rez-de-chaussée du bâtiment communal qui accueille aujourd'hui le service urbanisme et le CCAS. Ensuite tous les services de la mairie seront déménagés dans ce bâtiment, 17 rue de Bayeux, pour plusieurs mois. Il n'y aura aucun changement pour l'accueil du public et le fonctionnement des différents services pendant toute la durée des travaux.

Après plusieurs mois de travaux vous serez accueillis à nouveau dans la Villa Gaby rénovée et mise aux normes handicapés comme l'exige la Loi.

L'accueil restera au rez-de-chaussée et il sera créé un Point Info 14, qui permettra à chacun de pouvoir échanger directement avec diverses administrations, avec des connections possibles. Un personnel sera dédié à cette mission et accompagnera les usagers dans leurs différentes démarches. Le bureau de Monsieur le maire ne sera pas déplacé. Une salle au rez-de-chaussée sera construite à l'arrière du bâtiment actuel dans la cour. Les autres services seront répartis sur les deux étages de la mairie. Un ascenseur desservira les étages.



➤ PLUI



Un plan local d'urbanisme régit l'aménagement de l'espace sur un territoire et définit le droit des sols : zones agricoles, d'habitat, d'activités, déplacements... La loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové), votée en 2014, a imposé aux communes de transférer cette compétence aux communautés de communes pour permettre une meilleure cohérence dans les politiques d'urbanisme à l'échelle des bassins de vie. A la quasi-unanimité, le 12 février 2015, l'ensemble du conseil communautaire s'est prononcé en faveur du transfert de la compétence à Bayeux Intercom.

Le document d'urbanisme intercommunal permettra donc de valoriser les atouts de chaque commune. Dans la continuité de la charte de territoire de Bayeux Intercom, le PLUI défend l'idée d'une offre immobilière attractive, conforte la place du territoire dans le maillage économique régional et national, structure le territoire en reliant les pôles de vie et préserve son identité. Il s'attachera à valoriser les atouts de chacune des communes.

Chaque commune a été invitée à s'impliquer dans la construction de ce nouvel outil commun au service du développement du territoire. Des comités thématiques dans lesquels un délégué de chaque commune était représenté dans un souci de dialogue et de concertation ont été créés. Arrive maintenant le temps de la communication auprès du public. Les premières réunions publiques et de concertation de la population ont déjà été programmées. Va suivre l'enquête publique au cours de laquelle chacun pourra s'exprimer.



➤ LA RÉNOVATION DU VIEUX QUARTIER : Rue Traversière et rue Michel Lefournier

Avant de lancer une réflexion sur le réaménagement du Vieux Port, depuis l'été 2015 les rues Michel Lefournier et Traversière ont été mises piétonnes pendant les deux mois d'été, du 1^{er} mai jusqu'au 30 septembre. Cette expérience a été concluante et de nouveaux commerces se sont installés dans le quartier.

Fin 2016, le CAUE du Calvados a été sollicité pour mener une étude afin de réaménager ce secteur ancien de la commune.

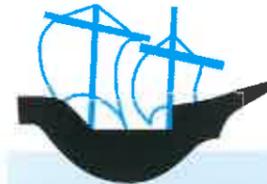
Le CAUE a remis en juin 2017 un dossier sur les réflexions préalables du quartier du Vieux PORT avec un chiffrage estimatif des travaux, de 220 000 € HT.

Il a été demandé le 10 juillet dernier au CAUE de préparer un dossier de consultation pour la maîtrise d'oeuvre de ce programme de travaux. Des cabinets spécialisés bureau d'études et paysagistes ont été consultés. Le dossier a été présenté avec une tranche ferme de travaux comprenant la rue Michel Lefournier, la rue Traversière et la placette puis une tranche optionnelle comprenant la rue du Nord. L'étude portera sur la totalité du projet incluant la place Stella.

Sur 6 bureaux d'études ou paysagistes qui ont été consultés, LA FABRIQUE DES PAYSAGES, Thierry LE VERRIER, avec comme mandataire P. CAVOIT géomètre cotraitant, ont été retenus.

Un pré-projet d'aménagement a été présenté. Comme dans tout programme de travaux de réaménagement de voirie, il faut commencer par s'assurer de l'état des réseaux en sous-sol avant tous travaux en surface. Compte tenu de la nature des sous-sols dans ce secteur des études préliminaires sont nécessaires avant de pouvoir établir un cahier des charges pour les travaux sur les réseaux d'eaux usées, d'eau pluviale et d'eau potable. Ces études concernent la géologie des sols, la recherche de présence d'amiante dans les revêtements et les canalisations existantes, le positionnement des conduites existantes...

S'agissant d'un secteur très fréquenté les travaux ne seront possibles que pendant la très basse saison de la mi-novembre au mois d'avril de chaque année. Après que les résultats des études auront été analysés, les entreprises pourront être consultées et des travaux sur les réseaux envisagés au cours du dernier trimestre de 2019. L'embellissement avec l'aménagement de surface des rues Michel Lefournier et Traversière ne pourra pas être envisagé avant 2020.



➤ TRAVAUX DE RÉNOVATION – Logements rue du Onze Novembre

La société HLM LOGIPAYS va réaliser à partir du mois de mars prochain des travaux de réhabilitation thermique de 50 logements dans la rue et l'impasse du 11 novembre, les rues de la corderie et des viviers ainsi qu'à l'avenue Maréchal de Tourville.



Pose d'un isolant avec enduit sur les façades dans 4 teintes : pierre claire cendré, beige clair, terre beige et beige rosé. Remplacement des fenêtres, pose de volets roulants, remplacement des portes de garages et des portes d'entrées.

➤ COQUILLES SAINT-JACQUES

Face à la dégradation de l'environnement naturel du front de mer, sous la Tour Vauban, en raison de déversements et de dépôts très importants de coquilles Saint Jacques décortiquées depuis plusieurs années, il était nécessaire de rappeler la réglementation en matière de déchets professionnels dans un arrêté municipal. En effet, le Code de la santé publique, le règlement sanitaire départemental, le code de l'environnement, le code général des collectivités territoriales réglementent et sanctionnent l'abandon de déchets sur le domaine public (d'autant que parfois des déchets autres accompagnent les coquilles et que les rats commencent à prendre possession des lieux).

Les professionnels sont tenus d'assurer la gestion et l'élimination de leurs déchets. Il existe à cet effet des filières.

Pour les ménages, ce déchet est considéré comme ménager et doit donc être déposé dans les ordures ménagères.

S'il est agréable d'admirer les arabesques formées au fil des marées avec les coquilles vides au pied de la jetée, les importants dépôts des dernières années au pied de la falaise ont rendu dangereuse et difficilement praticable la promenade sur la plage qui a disparu sous les coquilles.



➤ COMMUNE NOUVELLE

Une réflexion a été menée par les élus d'AURE SUR MER et de PORT EN-BESSIN-HUPPAIN au cours des derniers mois de 2018 pour se regrouper en commune nouvelle, suite au retrait brutal et non concerté des élus d'Aure sur Mer de l'école de Port-en-Bessin-Huppain, par décision de la communauté de communes d'Isigny Omaha Intercom.

- Outre le renforcement de l'école de Port-en-Bessin-Huppain, cette commune nouvelle aurait permis :
- ✓ de mieux préparer l'avenir dans le contexte d'élargissement des périmètres intercommunaux,
 - ✓ de mieux peser au sein de l'intercom,
 - ✓ d'augmenter les capacités financières et simplifier la gestion communale,
 - ✓ de maintenir des compétences, des équipements et des services publics de proximité,
 - ✓ d'intégrer une communauté de communes plus cohérente, plus logique, plus près géographiquement de la commune centre de l'intercom pour les habitants d'Aure sur Mer, (Bayeux-Intercom)
 - ✓ et enfin, de renforcer le bassin de vie, notion essentielle dans tout regroupement entre collectivités.

L'étude approfondie réalisée par le Trésorier Principal de Bayeux de l'incidence sur les impôts locaux avait permis de lever le principal frein à ce rapprochement. Car si les taux d'imposition des deux communes sont différents, les bases d'imposition et les taux des intercoms interviennent dans le calcul de la fiscalité locale. PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN a des taux de fiscalité plus importants, mais les intercoms n'ont pas les mêmes compétences ce qui justifie sans doute les différences importantes des taux votés par les deux

communautés de communes. (Taux plus élevés pour Isigny-Omaha-Intercom).

Malheureusement peu de temps nous était imparti, les votes devant être effectifs à la mi-novembre. Ceci a inquiété une partie des habitants d'AURE SUR MER qui ont marqué leur opposition, empêchant le conseil municipal de délibérer et de voir ainsi se concrétiser ce projet de commune nouvelle avant-gardiste et cohérent. Ce regroupement n'est pas possible avant le prochain renouvellement des conseils municipaux en 2020. Il pourra être à nouveau étudié après les élections municipales, tout comme le changement éventuel de communauté de communes pour AURE SUR MER.



LE RENOUVELLEMENT DE LA FLOTTILLE PORTAISE



Ainsi, Port-en-Bessin-Huppain accueillera-t-elle quatre nouvelles unités entre décembre 2018 et décembre 2019. Après douze mois de construction par les chantiers de la SOCARENAM à Boulogne sur Mer, le PATRON JEAN TABOUREL et L'ALLIANCE ont déjà rejoint leur port d'attache en décembre dernier.

Ces deux sister-ships aux coques d'acier mesurent 24,98 mètres. Leur conception témoigne du souci, pour leurs patrons-pêcheurs, d'améliorer les conditions de travail et de vie à bord, de diminuer la consommation de carburant, de veiller aux conditions de traitement et d'entreposage du poisson pour en préserver la qualité. Après leurs bénédictions respectives, ils ont pris la mer.

Chalutiers hauturiers, ils pratiqueront la pêche au large en Manche Est et Manche Ouest, selon les saisons et les espèces recherchées, en utilisant des chaluts de fonds et pélagiques.

Depuis plusieurs années, le dynamisme de l'ensemble de la filière halieutique de Port-en-Bessin-Huppain est incontestable : l'aire de carénage fonctionne à plein, le port figure à nouveau parmi les dix premiers ports de pêche français, il est reconnu comme la capitale nationale de la coquille Saint-Jacques, et, enfin, des chalutiers neufs renforcent la flottille vieillissante.

Le renouvellement de la flottille est essentiel à la vitalité de la pêche portaise et normande car l'âge moyen des bateaux portais avoisine les vingt-huit ans. Il est à la fois le fruit de démarches individuelles et collectives. En effet, à l'initiative de COPÉPORT et, entre autres, dans un souci de conserver les chalutiers hauturiers LE VAUBAN et L'EUROPE dans la flottille portaise, plusieurs acteurs normands du monde de la pêche ont décidé de constituer une société d'armement : SAS ARMEMENT NORMAND.

L'objectif de cette nouvelle structure est d'assurer l'avenir sur son territoire en permettant le maintien et le renouvellement de sa flottille. Il s'agit également de favoriser l'accession à la propriété pour de jeunes patrons et de faciliter la construction de bateaux neufs pour pêcher mieux et durablement.



La construction en parallèle des deux sister-ships (© J. Vicquelin)



Au cours des prochains mois, deux chalutiers neufs de moins de 14 mètres, l'un en acier et l'autre en plastique, renforceront également la flottille portaise.



DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE PIERCAN



Piercan est une PME familiale normande de 130 salariés, présente dans le monde entier, qui fabrique des gants en élastomères et des pièces techniques. Au fil des ans, l'entreprise est devenue un acteur important sur ses marchés de prédilection : le nucléaire et la pharmacie. L'activité « pièces techniques », en plein redéploiement, touche des marchés très diversifiés, de la Formule 1 au secteur médical.

Le 21 septembre 2018, Piercan a fêté ses 70 ans à la salle des fêtes de Port-en-Bessin avec tous ceux qui ont façonné l'entreprise au fil de ces dernières années. Tous ceux qui, par leur mission, leur expertise, la passion de leur savoir-faire, ont, d'hier à aujourd'hui, contribué à ce que Piercan est désormais... et sera demain.

70 ans se sont écoulés depuis la création de l'entreprise PIERCAN en 1948 par MM. PIERSON et CANAVOSO dans un petit atelier du 13^e arrondissement à Paris. En 1954, Piercan est quasiment en faillite quand M. Jean-Marie Lucas intègre l'entreprise qui fabrique des articles en caoutchouc et des gants. Très vite, il en prend la direction et orientera l'entreprise vers les marchés des gants de protection pour le secteur du nucléaire et surtout vers l'Export. L'atelier est transféré à Bayeux puis à Port-en-Bessin en 1979 pour répondre à l'essor du marché du nucléaire.



Dès 1985, une unité destinée à la fabrication d'une nouvelle génération de gants (buthyl) est construite suite à un appel d'offre de l'armée. Trois autres lignes de fabrication verront le jour pour répondre aux besoins croissants de l'industrie pharmaceutique et du nucléaire. Après le départ à la retraite de Jean-Marie Lucas, Monsieur Le Page prend la direction de l'entreprise pour une dizaine d'années.

Depuis 2003, Vincent Lucas, fils du fondateur, a repris le flambeau avec le concours de son frère Jean-Christophe et de son cousin Antoine Dobrowolski, qui dirige l'usine de Port-en-Bessin, après avoir créé la filiale Piercan aux USA, dès 1995.

L'entreprise réalise aujourd'hui un CA de 13,4 millions € et exporte presque 60 % de sa production dans le monde entier. 120 salariés travaillent sur le site de Port-en-Bessin.

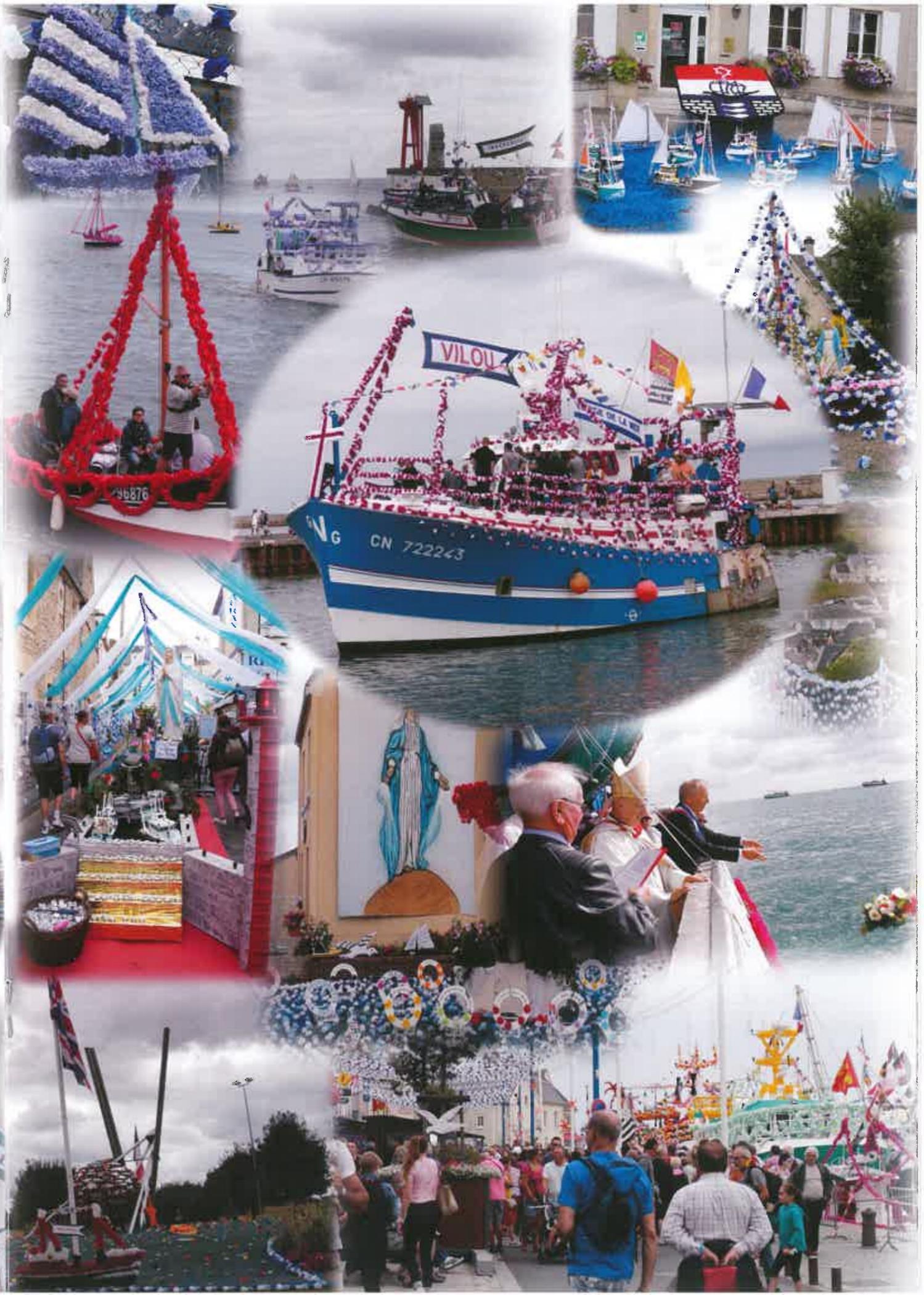
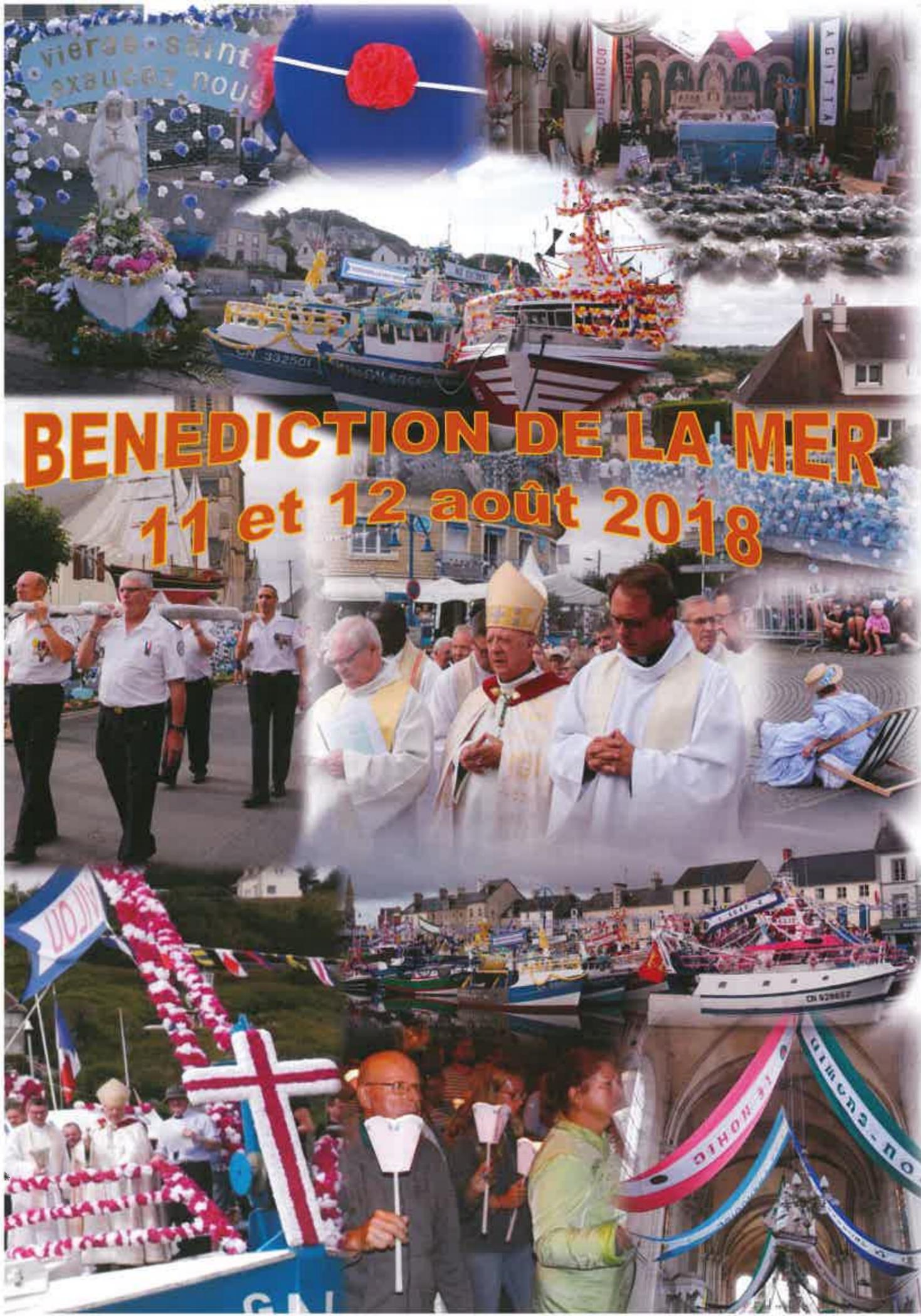
Le maître mot de l'entreprise est la QUALITÉ, une exigence incontournable sur des marchés particulièrement exigeants.



Après avoir racheté fin 2015 la société Plastunion, spécialiste des pièces techniques en plastique, l'entreprise a lancé une vague d'investissements très importants sur le site de Port-en-Bessin. Durant l'année 2018 : construction d'un nouveau local de stockage des matières premières, agrandissement du département contrôle pour mieux réguler les flux, agrandissement du magasin produits finis. En ce début septembre, les travaux commencent pour la construction d'une nouvelle unité de fabrication qui augmentera considérablement la capacité de fabrication de gants à partir de mai 2019.

Beaucoup de projets portés par une équipe d'hommes et de femmes déterminés à pérenniser l'entreprise dans un contexte mondialisé et concurrentiel !







➤ LA GALERIE D'ART

Soucieuse de développer son activité touristique, la commune a ouvert, en juin dernier, un nouveau lieu d'exposition. Voisine immédiate de l'office de tourisme, la galerie municipale profite d'un emplacement idéal.

Les artistes qui le souhaitent peuvent réserver la galerie le temps d'un week-end, d'une semaine ou d'un mois en s'adressant au centre culturel (2 rue du croiseur Montcalm)

centreculturel@portenbessin-huppain.fr - 02 31 21 92 33)



D'une surface de 30 m², elle dispose d'un éclairage adapté et de cimaises pour l'accrochage. Nous y avons accueilli sept artistes et associations d'artistes différents. Ils ont présenté, au cours de 13 semaines non consécutives, des œuvres variées : aquarelles, photographies, gravure, sculptures, arts textiles (...)

Les exposants ont apprécié le cadre du local et sa proximité avec le port. Ils y ont rencontré de nombreux visiteurs et certains ont déjà réservé la galerie pour 2019. Nous souhaitons voir son activité et sa notoriété s'amplifier dès les prochains mois, en même temps que la galerie ouverte rue de la Fontaine.

➤ DÉPART DE LA COMMUNAUTÉ DES FILLES DE LA CHARITÉ

La communauté implantée à Port depuis plus d'un siècle a fermé sa porte en août dernier. Les sœurs se sont succédées pendant des décennies et se sont fortement investies dans le secteur humain, social et ecclésial avec un dévouement exceptionnel et une grande discrétion.



Les générations successives de Portais ont bénéficié de leur soutien moral, de leurs soins infirmiers, de leur écoute, de leur éducation religieuse et de leur aide dans des domaines extrêmement variés. Une sympathique et émouvante manifestation s'est déroulée le 19 août à l'occasion de leur départ.

➤ FERMETURE DU COLLÈGE



Malgré la mobilisation massive et jusqu'à la dernière minute, des élus de Port, des parents d'élèves, des habitants, des 25 communes voisines, de Bayeux Intercom, du député Bertrand BOUYX Le Conseil Départemental du Calvados a voté le 5 février 2018 la fermeture définitive du collège.

Comme pour le collège Lermière à Caen, les collèges de Cabourg et de Colombelles, nous n'avons pu obtenir le maintien de notre collège. Nous avons demandé à Jean-Léonce DUPONT et à Mélanie LEPOULTIER, conseillers départementaux de notre canton chargés de défendre les intérêts de leur territoire dont Port-en-Bessin-Huppain fait partie, un moratoire qu'ils ont rejeté.

Cette décision est injuste et incompréhensible :

- INJUSTE car il existe des collèges dans notre département qui ont un taux de remplissage inférieur au nôtre.

- INJUSTE car certains collèges se trouvent dans des communes ayant peu de perspectives de développement contrairement à Port qui bénéficie d'un incontestable dynamisme économique.

- INCOMPREHENSIBLE car sans motivation budgétaire crédible. (Cette fermeture coûtera au final plus cher aux contribuables du fait des frais de transport).

Les portais ont eu le sentiment désagréable que le sacrifice de leur collège n'avait pour but que de renforcer les effectifs en baisse des collèges bayeusains et de préparer la fermeture d'autres collèges sur le Département.

Merci à tous ceux qui se sont associés à nous pour défendre notre collège !

Il reste à gérer les conséquences de cette affligeante décision.

Le conseil municipal a décidé de verser pour chaque enfant fréquentant les collèges de Bayeux la somme de 70 €/an afin de venir en aide aux familles Portaises qui ont à supporter maintenant des frais de transport, que le Conseil Départemental n'a pas voulu prendre en charge malgré notre demande.

Cette fermeture de collège : un immense gâchis !



FÊTES ET CÉRÉMONIES

➤ LE REPAS DES ANCIENS

Les aînés de la commune ont été invités à partager un moment de convivialité autour d'un repas le dimanche 7 octobre dans la salle des fêtes rénovée. 180 personnes étaient présentes.



➤ LA FÊTE DU PORT

Organisée par l'association des commerçants cette septième édition n'a pas pu avoir lieu en raison du mauvais temps. Elle a été remplacée par une manifestation à l'occasion de la venue du Père Noël.

➤ LES MARCHÉS DE NUIT ET LES FEUX D'ARTIFICE

Comme chaque année l'Office du Tourisme a assuré les vendredis de la mi-juillet au 24 août 2018 un feu d'artifice sur la Tour Vauban. Le vendredi précédent la Bénédiction de la mer, il n'était pas envisageable d'assurer ce tir, aussi, l'Office du Tourisme intercommunal a apporté son soutien financier au feu d'artifice tiré sur la jetée le dimanche soir.

Les marchés du vendredi ont débuté avec la saison estivale pour se terminer le dernier vendredi d'août. La gestion de ce marché a été reprise en gestion directe par la mairie. Ainsi le placement et l'encaissement sont assurés par le régisseur du marché du dimanche, Gilles ROUSSEVILLE qui a fait valoir ses droits à la retraite de son poste, et a été recruté comme contractuel pour cette mission, comme le permettent les textes.



➤ ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

A l'occasion du Forum des associations, les nouveaux habitants ont été accueillis et invités à découvrir le monde associatif, les activités proposées aux enfants et aux jeunes par le service animation de la commune, les expositions et visites organisées par le centre culturel lors de ce moment d'échange et de convivialité, une présentation de l'histoire et de la vie de la commune est faite par Monsieur le Maire.



➤ SPECTACLES PROPOSÉS PAR L'A.D.T.L.B.



1^{er} juillet 2018 – Kinder choir



11 août 2018 – M. Lucas – F. Guillou





➤ 7 JUIN 2018

Nous avons reçu, comme chaque année, les vétérans du 47^e Royal Commando qui ont participé aux opérations de libération de la commune en juin 1944. Une nouvelle fois il y a eu deux cérémonies britanniques organisées par l'Association du 47^e ROYAL COMMANDO, une au Jardin du Souvenir et une sur le lieu de la bataille menée par le Capitaine COUSINS.



Nos vétérans sont de moins en moins nombreux et nous avons appris avec tristesse en avril 2018 la disparition de Ken PARKER, et il y a quelques jours celle de Harry PRESCOTT. Deux sympathiques et fidèles vétérans britanniques qui assistaient tous les ans à nos manifestations.

Harry Prescott



Ken Parker

Nous travaillons actuellement à la préparation de la journée du 7 juin 2019 pour fêter dignement nos libérateurs pour le 75^e anniversaire.

Comme vous l'avez lu dans la presse le Comité du Débarquement souhaite honorer les acteurs de cette période avec la pose de panneaux, type Kakémonos à l'effigie soit de soldats ou de résistants.

La commune a adhéré à ce projet « CHEMIN DE LA MÉMOIRE ET DE LA RECONNAISSANCE » et transmis 36 photos de l'époque de personnes à honorer.



Ces 36 panneaux de 122 cm de haut et 61 cm de large, plastifiés et imprimés sur les deux faces seront installés autour des bassins à partir du printemps prochain. Il en sera ainsi sur toute la côte où des opérations de débarquement se sont déroulées en 1944, et ce pendant les cinq années à venir. Il n'y aura jamais la même personne honorée, ce qui portera à presque 1 000 portraits affichés de MERVILLE-FRANCEVILLE à SAINT MARTIN DE VARREVILLE, soit sur environ 80 kms. Le coût de la fabrication est pris en charge par le comité du Débarquement. Chaque commune se chargera de la pose et du stockage.



➤ LE GOÛT DU LARGE 2018

Nous avons à nouveau accueilli des milliers de visiteurs pour cette 15^e édition du GOÛT DU LARGE, fête de la coquille Saint Jacques et des produits de la pêche normande.

Pour toujours mettre en avant les produits pêchés sur nos côtes, les responsables de Normandie Fraicheur Mer ont présenté une exposition dans le hall de l'espace culinaire et sont intervenus au début de chaque cours pour parler des poissons dit « bons plans » souvent peu chers et peu consommés parce que peu connus du grand public. Dans la salle des fêtes, une exposition et des films complétaient cette volonté de faire découvrir les produits de nos côtes. Les petits ont été également initiés avec leurs familles à l'espace du Village enfants où un parcours était proposé, jusqu'à la pêche à la ligne des poissons plats, ronds etc... toujours des côtes normandes !

Au festival nous avons accueilli Gilles Servat en particulier et un concert/spectacle de clôture qui a enthousiasmé les spectateurs présents qui ont été invités à danser.

Il y a eu beaucoup d'autres animations tout au long des deux jours. Nous remercions très sincèrement les bénévoles, pour certains depuis de nombreuses années pour les recettes des coquilles normandes, qui ont accepté d'assurer de préparer et de servir les verrines de dégustations dans les cabanes de la commune. Nous espérons renouveler avec eux ce challenge en 2019.

Toutefois pour la prochaine édition, nous recherchons une équipe supplémentaire pour assurer la préparation et le service d'une recette de leur choix, la commune installe le matériel et fournit les produits nécessaires à la confection de la recette. Vous pouvez contacter les services de la mairie si ce challenge vous intéresse.



➤ JUMELAGE AVEC ST PIERRE ET MIQUELON - Visite d'une délégation



Du 22 au 24 novembre dernier, une délégation de la commune de Saint Pierre et Miquelon a fait escale dans notre commune. Accompagnée de Simone RENOUF, première adjointe, notre guide leur a fait découvrir le port et les infrastructures portuaires. Elles ont également découvert le cimetière américain, le musée de Colleville sur Mer et celui d'Arromanches et bien sûr les plages de Débarquement. Une rencontre avec Monsieur CAVEY a eu lieu en mairie. Gisèle LETOURNEL et Karine LE SOAVEC adjointes au maire de Saint Pierre sont rentrées ravies avec des bons souvenirs et beaucoup d'émotions suite à leur déplacement sur les sites historiques.

➤ ILLUMINATIONS DE NOËL

Cette année la commission en charge des animations a décidé de récompenser les habitants qui participent à donner un air de fête à la ville en décorant de lumière leurs jardins ou leurs façades. Aucune inscription n'était nécessaire, les membres de la commission ont arpenté les rues de la commune et retenu 13 propriétés. Les heureux lauréats ont été invités à la cérémonie des vœux de la commune le 18 janvier dernier et des chocolats leur ont été offerts.

➤ NOCES D'OR

14 avril 2018 - M. et Mme LANGLOIS



Le 14 avril 2018 nous avons accueilli en mairie Giselle et Michel LANGLOIS, nés à PORT et mariés en cette mairie le 7 avril 1958, et habitant toujours la commune.

Nous leur adressons à nouveau nos félicitations pour ce beau moment de partage en famille et nos vœux sincères de joie, bonheur et de bonne santé !

JEUNESSE ET SPORTS

➤ CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

9 semaines d'ouverture pour cette année 2018 : 1 semaine en Février, 1 semaine au Printemps, 6 semaines l'été et 1 semaine à la Toussaint.

Le Centre de Loisirs a accueilli environ 200 jeunes, de 4 à 17 ans, tout au long de l'année 2018.

Activités manuelles, sportives, artistiques, sorties et mini camp ont été proposés aux jeunes.

L'équipe d'animation composée d'une quinzaine d'animateurs, professionnels et volontaires, s'efforcent de proposer un programme riche et innovant pour le plus grand plaisir des jeunes.

**POUR CONTACTER LE SERVICE JEUNESSE: 02 31 21 71 40
ou 06 62 46 95 74 ou clsh.portenbessin-huppain@orange.fr**



Pêche à pied



Journée au parc ASTERIX



Sortie BMX

➤ SÉJOUR À LA NEIGE

Pour la 16^e année, le service jeunesse de la commune propose un Séjour Neige du 17 au 24 Février à Valmeinier. Cette année ce sont 30 jeunes, encadrés par 4 animateurs, qui prendront part au voyage dans le but de découvrir la montagne, les joies de la glisse et de la vie en collectivité.

La commune participe activement à ce séjour avec la mise à disposition des animateurs et une aide financière. Afin de réduire le coût du séjour, il y a également une participation importante des parents à des actions d'autofinancement : Goût du Large, Tombola et Loto. Le solde du séjour est pris en charge par les familles, en fonction du lieu de leur domicile et de leur quotient familial.



Séjour à la neige 2018

➤ CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

A partir de Janvier, des élections permettront d'élire les prochains représentants des enfants à travers le Conseil Municipal des Jeunes pour les 2 prochaines années.

➤ LOCAL JEUNES

2018 était encore une belle réussite du côté du Local Jeunes avec près de 50 jeunes inscrits tout au long de l'année. Le Local Jeunes a proposé une quarantaine de soirées (18h/21h), avec un programme riche et varié.

Soirées à thèmes : raclette, karaoké, barbecue, crêpes party, halloween, Noël... ou sorties à l'extérieur : patinoire, plage, orange bleue, laser game, théâtre ou cinéma, le LOCAL JEUNES est devenu un endroit incontournable pour nos jeunes portais.

La structure accueille les adhérents deux fois par semaine :

Atelier d'aide aux devoirs : tous les mercredis de 17h30 à 18h30.

Accueil de jeunes : tous les vendredis de 18h à 21h



Pour l'année 2019, renseignements et inscriptions :
Thomas TANQUEREL, Animateur 02 31 21 71 40
clsh.portenbessin-huppain@orange.fr

➤ OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

• **Semaine du Sport** : 45 jeunes sur l'ensemble des 3 jours - 25 enfants différents

Dans la continuité de l'année dernière, les adolescents avaient la possibilité de rester au local pour déjeuner. Cela permet à certains de venir à la semaine du sport même si leurs parents travaillent la journée entière.

Merci aux clubs de pétanque, de tennis et à l'ES Portaise pour leur implication sur ces trois jours.

• **Randonnées pédestres OMS** : En 2018, la culture a été grandement associée à l'activité sportive des randonneurs de Port-en-Bessin-Huppain.

De nombreux kilomètres ont été avalés au cours des huit sorties organisées par l'OMS, mais toujours accompagnés de visites guidées de vieilles villes, d'édifices religieux, de musées, de châteaux, de vignobles, de champs de courses et de bien d'autres sites historiques.

Ainsi, les villes comme Vire, Pont-l'Évêque, Bagnoles de l'Orne, Saint Lô, Deauville-Trouville, Clécy, Tours et Arromanches ont pu satisfaire la curiosité de nos 35 adhérents, mais également d'une vingtaine de participants occasionnels.



Grâce au dynamisme de l'association, les perspectives de randonnées pour 2019 se présentent sous les meilleurs auspices.

Au programme entre autres : Villedieu-les-Poêles, Cherbourg, Cerisy-Belle-Étoile, Caen, le Mont Saint Michel/Avranches, UTAH BEACH, Grandcamp/conchyliculture, Dinan/Saint-Malo, Ver-sur-Mer et enfin Paris (Sacré-Cœur, Notre-Dame).

• **Tournoi de Volley** : 14 équipes inscrites réparties en 2 poules de 7 équipes. 9 matchs par équipes sur les 2 soirs.

2 équipes de plus que l'année dernière. Un merci aux associations de la commune qui ont joué le jeu en s'inscrivant (foot 3 équipes, cormorans 3 équipes, tennis 1 équipe. Pas d'équipe pour la première fois du club de hand de l'EPBB).

• **Forum des Associations** : Cette année, le forum a eu lieu dans le gymnase H-Thiébot. 30 invitations avaient été envoyées, 15 ont répondu favorablement.

Les associations ont exposé le vendredi 14 septembre après-midi.

OMS - ES PORTAISE - ENTENTE PORT BAYEUX BESSIN - UNC - TENNIS CP - CALYP'SEAU - JOLIE BRISE - BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS - CORMORANS - PÉTANQUE PORTAISE - LOCAL JEUNES/SÉJOUR NEIGE - GÉNÉALOGIE MA PASSION - CENTRE CULTUREL - CLUB DES ROSES - OMS RANDONNÉES.

Lors de cette après-midi, les clubs de l'ES Portaise, du Tennis CP et de l'EPBB sont intervenus avec une initiation auprès des jeunes de l'école primaire.

• **Le Port en Foulées** : Pour sa 9^e édition, le Port en Foulées a montré une fois de plus qu'il était ancré dans le paysage des courses à pied du Calvados avec plus de 300 coureurs.

Venant des 4 coins de Normandie pour découvrir notre commune, nous accueillons avec plaisir de nombreux coureurs du Bessin notamment du Stade Athlétique Bayeusain, d'Eolia Normandie, des Mollets Lystriens et de Courir pour les Trisomiques.





ARCHÉOLOGIE

➤ LES FOUILLES DU MONT CASTEL - L'occupation de la fin de l'indépendance gauloise

La fouille conduite en septembre 2018 a permis de conforter les propositions faites sur le site archéologique du Mont Castel depuis 2014. Cette année les travaux ont plus particulièrement porté sur le site de la fin de l'indépendance gauloise (vers 40 avant notre ère).

Cette occupation est circonscrite entre deux grands axes structurants : le rempart au sud et un chemin ponctuellement rechapé par des galets marins parfaitement calibrés au nord, entre ces deux axes, et parfois au-delà de l'axe viaire, des structures se répartissent autour de vastes espaces vides que l'on qualifie pour l'instant de cours. L'ensemble, au premier abord assez anarchique, constitue de fait un système réifié dont les orientations adoptent peu ou prou la direction des points cardinaux.

Les constructions se partagent entre quatre grandes familles de constructions : des plans à quatre poteaux d'angles souvent disposés par paires, des bâtis plus solidement ancrés sur 9 poteaux de type grenier, des bâtiments sur sablières basses (dont un réservé à des activités de forge au sud-ouest des décapages) et des ensembles plus complexes formant des constructions quadrangulaires dont la fonction reste à déterminer.

A proximité immédiate de ces surfaces bâties, et parfois même liés aux bâtiments, on retrouve de nombreux celliers ou caves de plans très variables, souvent pourvus d'un système d'embranchement, et des latrines isolées ou par paires.



Les fondations d'un grenier en cours de fouille - INRAP

Parmi ces structures, deux constructions méritent de plus amples commentaires. La première est un petit bâtiment sur six poteaux qui pourrait être une tour saillante sur la face interne de la fortification. La deuxième construction a été identifiée à la fin de l'année 2017 et a été fouillée en 2018. Il s'agit d'un vaste bâtiment de 33,50 m de long pour près de 7 m de large (environ 235 m² de surface sur un étage), fondé sur 120 poteaux, distants de 1,30 à 1,50 m, et profondément ancrés dans le sol grâce à des fondations présentant les mêmes gabarits, soit des fosses de 0,60 m par 0,80 m en moyenne, pour une profondeur de l'ordre du mètre.

Il s'agit d'un entrepôt (ou hórreum) que l'on connaît sur les occupations militaires.

Si la présence de troupes militaires romaines sur le Mont Castel est maintenant bien établie, plusieurs questions restent en suspens. La durée de cette occupation,



L'entrepôt romain - D. Glicksman



Cellier en cours de fouille - INRAP

par exemple, est délicate à estimer car si les monnaies romaines, en l'absence de monnaies coloniales ou impériales, indiquent un abandon autour des années 30 avant notre ère, aucun élément ne permet, pour l'heure de cerner le début de cette occupation. A-t-elle débuté pendant la guerre des Gaules, à son issue ou bien dix ans plus tard ? Quels types de troupes et combien de soldats étaient stationnés sur le Mont Castel ? Seule la poursuite des fouilles et l'accroissement des corpus mobiliers permettront de préciser ces points.

Nous recherchons toujours des bénévoles pour le chantier qui ouvrira en septembre 2019. Il suffit juste de contacter les responsables de la fouille :

cyril.marcigny@inrap.fr ou lefort.anthony@sfr.fr

Le site a fait l'objet d'un reportage sur France Culture, podcast disponible sur :

<https://www.franceculture.fr/emissions/carbone-14-le-magazine-de-larcheologie/carbone-14-tiens-tiens-tauras-du-romain-des-legions-romaines-pacificatrices-a-port-en-bessin>

Anthony Lefort et Cyril Marcigny

INFORMATIONS DIVERSES

➤ LA FIBRE OPTIQUE

Vous pouvez toujours consulter le site suivant :

<https://www.calvados.fr/accueil/le-departement/routes-environnement--territoire/fibre-calvados-normandie.html>

Depuis ce site on peut tester la raccordabilité de son domicile avec son numéro de téléphone sur le site suivant : <https://www.calvados.fr/contents/fiche/fiches-aide--services/testez-votre-eligibilite-a-la-fi.html>

➤ LUTTE COLLECTIVE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Attention n'intervenez pas vous-même sur les nids de grosse taille.

FIN DE LA DESTRUCTION SYSTÉMATIQUE DES NIDS DE FRELON ASIATIQUE A COMPTER DE DÉCEMBRE

En raison des conditions climatiques et du cycle de développement du frelon asiatique, il n'y a plus d'intérêt technique à traiter les nids de frelon asiatique. Les reines fécondées ont déjà quitté le nid pour partir en hivernage. Les nids vont se vider, les ouvrières restantes vont dépérir avec les gelées hivernales et l'enveloppe du nid sera altérée puis détruite par les intempéries (vent, pluie...). Dans tous les cas, les nids ne seront pas réutilisés l'année prochaine.



Afin de prévoir le dispositif 2019 et recenser de façon précise le nombre de nids sur le département, continuez à signaler vos nids (même inactifs) à l'accueil de la mairie. Pour en savoir plus : www.fredonbassenormandie.fr

➤ LES GOÉLANDS



L'opération de stérilisation a été renouvelée cette année en mai et juin derniers lors de deux campagnes par l'entreprise PROFIL ARMOR missionnée par la commune.

Toutefois avant ces opérations, et comme l'exige la réglementation, des opérations de comptage ont été effectuées par le GONm.

Quelques conseils

Signalons que la lutte contre la nidification des goélands doit avant tout s'accompagner de règles de gestion des déchets. Les oiseaux ne s'installent pas en ville par hasard et n'importe où. Ils colonisent à partir de zone de nourrissage artificielle, accidentelle ou volontaire. Le fait de jeter à même le sol des restes de poissons ou de laisser les containers à déchets ouverts constitue la première phase de colonisation.

RAPPELS :

- Ne nourrissez pas les oiseaux.
- Conservez les déchets dans des sacs et des conteneurs fermés et ne les sortez que les jours de collecte.
- Maintenez vos toits et terrasses propres.
- Laissez les œufs en place.
- Signalez les nids mais ne les détruisez pas.
- Protégez vos toits avant la nidification.

Des sacs sont à votre disposition GRATUITEMENT à la mairie, quai Félix Faure, à l'Office de Tourisme, avenue Maréchal de Tourville et à la mairie de Huppain.

Adoptez une attitude responsable en ramassant les déjections canines de vos animaux et contribuez ainsi à l'amélioration de notre cadre de vie.





RAMASSAGES DES ORDURES MÉNAGÈRES

En 2019 les jours de collecte restent inchangés, le lundi et le vendredi matin.

Il faut toutefois veiller à sortir les bacs ou les sacs la veille, les horaires des tournées pouvant fluctuer.

Les sacs jaunes doivent être posés sur le bac ou à côté.

Si vous souhaitez des renseignements, merci de contacter COLLECTEA au 02 31 92 54 93

Rappel : le syndicat local qui siégeait à la mairie (le SIROM) a dû fusionner avec une plus vaste structure COLLECTEA le 1^{er} juillet 2017. Ainsi depuis cette date, rien n'est géré en mairie en ce qui concerne les ordures ménagères (y compris les jours de ramassage, les tarifs ...).

Pour les déchetteries (horaires ci-dessous) vous pouvez consulter le site du SEROC : www.seroc-bayeux.fr

DU 01/10 AU 31/03	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	9H/12H	10H/12H	9H/12H		10H/12H	9H/12H
AP MIDI	14H/17H		14H/17H		14H/17H	14H/17H

DU 01/04 AU 30/09	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	9H/12H	10H/12H	9H/12H		10H/12H	9H/12H
AP MIDI	14H/18H		14H/18H		14H/18H	14H/18H



SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE



ETUDES RUE DE BAYEUX

En 2018, le cabinet SIBEO chargé des études préalables aux travaux de réfection et de réaménagement de la voirie rue de Bayeux a débuté son travail de consultation auprès des divers bureaux d'études pour réaliser des plans topographiques, réaliser des investigations pour identifier chaque branchement d'eau potable, mais également des eaux usées et de l'eau pluviale. Le travail sera long car cette voie mesure 935 ml depuis le rond point Montgomery et le quai Félix Faure, et il y a plus de 70 branchements. Les prélèvements vont être également programmés sur les différents réseaux et la voirie pour détecter la présence éventuelle d'amiante.

Lorsque tous ces résultats seront connus et analysés, les réseaux et branchements clairement identifiés,

le cabinet SIBEO, sous la maîtrise d'ouvrage du SMAEP qui coordonne tous ces travaux, pourra réunir les concessionnaires des différents réseaux, puis préparera les dossiers de consultation des entreprises pour les travaux sur les réseaux. Il faut noter que lors du repérage des réseaux, un traçage provisoire est effectué sur les voiries et les trottoirs. Il faut donc s'attendre à voir la rue de Bayeux dessinée de plusieurs couleurs dans les semaines à venir. Pour les prélèvements c'est l'entreprise CHEVALIER qui interviendra, pour les investigations Topo Etudes.

Des travaux sur les réseaux dont le réseau d'eau potable pourront être envisagés en 2020, toute l'année 2019 sera consacrée aux études puis à la préparation de la consultation pour les travaux sur les réseaux. Le traitement de surface ne pourra être envisagé qu'en 2021.



VIEUX QUARTIER rue Michel LEFOURNIER et rue TRAVERSIERE

Avant que des travaux de réaménagement de ces deux voies soient envisagés par la commune, les réseaux doivent être réhabilités. Pour le réseau d'eau potable il n'y aura pas de changement de la canalisation qui est en PVC et en bon état. Par contre le SMAEP interviendra pour sortir les compteurs des habitations.



RECOMMANDATIONS : LES COMPTEURS

Par période de grand froid, les compteurs installés à l'extérieur peuvent geler.

Le SMAEP facturera alors le coût du remplacement à l'abonné, auquel il incombe le soin de prendre les précautions qui s'imposent en cas de refroidissement.

Surveillez **VOS CONSOMMATIONS**, pour détecter d'éventuelles fuites :

- un robinet qui goutte = jusqu'à 35 000 litres d'eau par an,
- un mince filet d'eau, de 130 000 à 600 000 litres
- une chasse d'eau qui fuit peut gaspiller de 45 000 à 220 000 litres par an ! ... rappelons au passage que 1m³ = 1000 litres.



LE POLLET - Naissance et Renaissance



Une population de pêcheurs dans une vallée dominée par deux falaises : au nord, une mer impétueuse, à l'ouest, la falaise de Huppain, à l'est celle du Castel et à partir du XVI^e siècle, deux larges bassins enfilade au pied de la falaise d'amont.

Une occupation progressive de la falaise du Castel

Les premiers plans de Port-en-Bessin levés au XVII^e siècle présentent un habitat groupé au pied de la falaise de Huppain, sur la rive gauche du bassin construit à l'initiative des évêques de Bayeux, tandis que la falaise d'amont semble avoir d'abord eu vocation à être un lieu de surveillance : surveillance de l'ennemi venu de la mer (camp romain et tour Vauban) et venu de la terre (forteresse médiévale construite au bord du versant sud de la falaise).

Cependant les maisons se trouvant peu à peu concentrées dans un espace trop restreint, il devient urgent d'occuper la partie est de la vallée : la population étant principalement composée de pêcheurs, construire en montant le Castel est préférable à une occupation vers le sud qui aurait pour conséquence un éloignement de la côte.

Les bassins construits au XVI^e siècle à l'initiative des évêques de Bayeux ont été comblés par le sable et les galets. L'endroit est devenu marécageux si l'on en croit la description faite par le chanoine Nicolas Renaud dans ses Mémoires pour servir à l'histoire de la ville et diocèse de Bayeux : « ... (le) bassin faute d'entretien s'est rempli de gros sable... en sorte que depuis très longtemps... l'emplacement de ce bassin forme une sorte de marécage fangeux. » Il est possible que le nom de Pollet donné à ce quartier tire son origine de cette situation : soit le mot vient du saxon « pool » qui signifie « marécage, ruisseau bourbeux », ce qui caractérise sans conteste cet endroit ; soit le terme Pollet serait issu du vieux norrois, (langue scandinave) « pollr » qui signifie « trou d'eau, bassin, anse arrondie », suivi du suffixe diminutif « -et ». De toutes façons la signification est la même et tend donc à prouver que ce quartier tire son nom de l'état de l'ancien bassin sur les bords duquel il s'élève et qui apparaît sous le vocable « les vases » sur les plans anciens.

Lorsque Nicolas Antoine dresse en 1761 le « Dessin géométrique des villages de Port-en-Bessin et de Commes », il y a déjà une maison à gauche du chemin de ronde près de la tour Vauban, de la batterie, et du corps de garde, et un ensemble bâti plus vaste à droite du dit-chemin.

C'est dans cet ensemble bâti au pied de la falaise que le héros du livre « Le Val de Commes »¹, Georges de Ménars,



1. Le Val de Commes a été écrit par Gabriel Joret Desclosières sous le pseudonyme de René Trungy.

doit passer la nuit lorsqu'il arrive à Port un soir de septembre 1848 : en effet, le bâtiment acheté en 1835 par Octave Guillot, maire de Sully, est devenu l'hôtel de l'Etoile du Nord qui accueille la haute société de Bayeux et des environs pour la saison des bains de mer. La construction du port vient d'être interrompue par la Révolution de février et les chambres du côté nord de l'hôtel ouvrent encore directement sur la mer. De la fenêtre de sa chambre Mr de Ménars aperçoit à la nuit « des femmes et de jeunes mousses armés de falots, (qui) s'agitaient au pied des flots, poussant des cris vers la haute mer, élevant leurs lanternes comme s'ils eussent voulu se faire reconnaître. A ces cris des voix mâles répondaient, paraissant sortir des vagues... (C'était) une flottille de quinze à vingt bateaux de pêche les voiles carguées et sur leur ancre, d'où se détachent des barques montées par un seul homme... Les hommes apportent le poisson pêché et aussitôt les poissonniers qui attendaient dans les bars voisins se précipitent pour acheter aux enchères le poisson étalé sur le rivage. »²

Pas encore de bassins, pas encore de jetées, les habitations donnent directement sur la plage balayée par les flots lors des grandes marées ou des forts coups de vent de nord-est.

Les constructions vont dès lors se multiplier, d'abord lentement, puis plus rapidement comme le montre les recensements de population. En 1851 on compte 9 maisons pour 12 ménages soit 32 habitants, puis 20 maisons en 1866 pour 26 ménages soit 86 habitants : les familles toujours plus nombreuses s'entassent dans quelques logements. Les lithographies de Maugendre au début des années 1860 montrent que les maisons ont été construites derrière et de chaque côté de l'hôtel de l'Etoile du Nord (vaste bâtiment en blanc).



La falaise est beaucoup plus avancée dans la mer qu'aujourd'hui où l'érosion a continué son travail de sappe : la tour Vauban est beaucoup plus éloignée du bord de la falaise. On peut même constater que deux toutes petites maisons ont été construites tout près de la tour, à gauche du chemin, en équilibre sur la pente de la falaise. La plus proche de la tour Vauban appartient à Michel Duval qui acquiert la parcelle en 1861. Constructions éphémères, elles ont disparu sur les photos datées de 1885.

Cette concentration de population va encore s'accroître au fil des années : en effet, tandis que le nombre de constructions augmente peu, la pente du terrain n'étant pas toujours propice à l'installation, le nombre de familles est presque multiplié par 2 en cinquante ans (1866 : 26 ménages ; 1906 : 44 ménages) portant la population de 86 personnes à 170.

Les maisons grimpent le long de la falaise, face à la tour Vauban et s'étirent vers Commes avant que la pente ne

2. L'histoire de l'Etoile du Nord est développée dans le livre « Port-en-Bessin, insolite » à paraître aux Editions Charles Corlet.





devienne trop raide. A partir de 1856, date à laquelle les travaux reprennent pour creuser les bassins, le quartier est coupé du reste du village jusqu'à l'installation d'une passerelle sur la passe en 1880.

Cependant au moment de la discussion pour l'installation de borne-fontaine dans le village le 10 mai 1882, il apparaît que, du fait dudit bassin, aucune canalisation ne pourra parvenir au Pollet ce dont se plaignent les habitants qui demandent le creusement d'un puits qui serait équipé d'une pompe. Le conseil municipal décide que le puits sera creusé le long du mur de clôture des héritiers Delamare qui habitent depuis plusieurs générations la première maison à droite en montant vers la tour Vauban, et possèdent les deux parcelles de jardin attenantes.

Cependant c'est finalement une canalisation qui est construite dans la traversée du chenal pour alimenter une borne fontaine installée au Pollet. Installation éphémère donnant raison aux délibérations de 1882 : en février 1899, la canalisation est crevée et irréparable vu la quantité d'eau qui demeure dans le chenal même à marée basse.

De nouveaux travaux sont alors entrepris pour relier la fontaine du Pollet à la canalisation du quai Ouest qui alimente la fontaine des chantiers.

La vie est difficile pour les Portais du Pollet entassés dans des logements petits et dépourvus d'hygiène. Vers 1920, une seule pièce pour toute la famille sans eau, ni lumière, ni toilettes ; les seaux hygiéniques doivent être vidés à la mer, près de la tour Vauban. Même manque d'hygiène dans les rues où les entrailles de poisson et les ordures s'entassent pour le bonheur des rats. Dans les cahiers où Charles Garnier, notable de Bayeux, consigne chaque jour ses faits, gestes et impressions lorsqu'il est dans sa maison de Port, il note combien une odeur pestilentielle se dégage dans les rues du Pollet, plus qu'ailleurs dans le village.

Rien n'a changé en 1939 lorsque Georges Simenon écrit « *La Marie du port* » dans sa chambre de l'hôtel de l'Europe, face au pont tournant. La description qu'il fait du Pollet où habite la famille de Marie, les Le Flem, est très réaliste :

« *Les carrioles aux hautes roues et à la capote brune étaient là, près du pont tournant, car la rue où habitaient les Le Flem était trop étroite et trop en pente.*

C'était tout de suite après le pont. Il y avait une dizaine de maisons, les unes au-dessus des autres plutôt que les unes à côté des autres. Les pavés étaient inégaux, un ruisseau d'eau de lessive y courait toujours, des pantalons et des vareuses de marins séchaient d'un bout de l'année à l'autre sur des fils de fer. Au-dessus de la rue, on arrivait hors de la ville, dans les prés à perte de vue, avec la mer à pic à ses pieds. »

Des métiers variés

La population du quartier est dominée par les marins dont le nombre augmente de 1851 à 1911 (période couverte par les recensements de population dont l'étude est autorisée) passant d'une vingtaine d'hommes à une quarantaine. Leurs épouses s'adonnent aux métiers du textile : dentellières, fileuses, couturières ou brodeuses. Certaines sont aussi blanchisseuses ou poissonnières.

Les chantiers de construction navale s'installent au bas du Pollet, qui prend vers 1910 le nom de rue des chantiers. Charlemagne Bacon est le premier charpentier de navires recensé en 1851 au même titre que les Delamare, Pierre

3. Mémoires d'un habitant du Pollet au début du XX^e siècle.

Denis et son fils Jean Louis, auxquels s'ajoute Ferdinand Durand dit Havard en 1866. Ils sont remplacés ensuite par Charles Paris en 1906.

Cordiers et voiliers s'installent aussi au Pollet. La plus importante corderie est celle des Lefournier dont le patron est Pierre Edouard Philippe Lefournier en 1851. L'entreprise est située sur le chemin qui mène du Pollet à Commes. Lefournier emploie entre autres son fils Pierre Michel né en 1846 dit Michel Lefournier à partir de 1891. A cette époque Michel Lefournier tout en dirigeant la corderie devient armateur.*

Les voiliers résidant au Pollet sont peu nombreux : un ou deux selon les années. Le fils de Michel Lefournier, Edouard est qualifié de cordier et de voilier en 1911.

L'hôtel de l'Etoile du Nord bat son plein au moment de l'engouement pour les bains de mer, avant la création des bassins. On rencontre donc au Pollet selon les années une cuisinière ou un maître d'hôtel. Lorsque le bâtiment est transformé et confié aux Sœurs de la Charité de St Vincent de Paul par la comtesse Foy en 1890, on y croise cinq sœurs de St Vincent de Paul, deux ouvrières lingères et une institutrice.

En 1901 Alfred Marie est domestique à l'hôtel Marie, bâtiment de petite taille, situé à côté de l'Etoile du nord, à l'enseigne d'Albert Marie au début du XX^e siècle.

C'est à la place de ce commerce qu'est construite en 1924 la somptueuse villa des Prigent dont le chef de famille, Arthur Prigent ; est alors marchand de meubles à Paris, faubourg St Antoine.

Quelques débitantes de boissons et un buraliste complètent l'ensemble de cette population coincée entre le chenal et la falaise.

Mais le tableau ne serait pas complet sans les douaniers, de deux à quatre selon les années, dont la guérite rouge apparaît dans les tableaux de Georges Seurat.

Le projet Reingard et le bâtiment mystère

Quartier animé aux maisons serrées les unes contre les autres, quartier à part, de l'autre côté de la passerelle, de l'autre côté des bassins, le Pollet aurait pu devenir une île !

En avril 1894, Louis AUBOURG, dans sa Notice sur Port-en-Bessin, parle du projet Reingard dans les termes suivants : « *Cette vallée (la vallée de Port) est en partie placée en contre-bas du niveau de la mer, et les falaises la bordant présentent au Nord une immense coupure nommée la Goulette. Ces deux particularités ont, à différentes époques, appelé l'attention des ingénieurs qui ont démontré la possibilité d'y établir un grand port de refuge pour les flottes de guerre, la France en étant dépourvue de Cherbourg au détroit du Pas-de-Calais. Plusieurs projets ont déjà échoué. Enfin une compagnie va tenter d'aboutir ; elle s'est constituée au capital de plusieurs millions. Son but est de creuser dans cette vallée de grands bassins, d'y construire d'importants docks et de faire les travaux nécessaires pour assurer l'entrée et la sécurité de ce nouvel établissement qui serait relié aux chemins de fer de l'Ouest par un embranchement allant de Vire à Port. La question du chemin de fer à voie réduite à diriger sur Bayeux serait quand même maintenue et un vaste horizon commercial s'ouvrirait pour toute la contrée. »*

4. Michel Lefournier s'est dévoué à la commune de 1892 à 1926 en tant que conseiller municipal, puis maire de 1913 à 1922. Malgré la perte de quatre de ses grandes barques coulées par les Allemands, le 25 mars 1917, il sait, pendant tout le premier conflit mondial de 1914-1918, assurer au mieux sa fonction au service du port et des familles.



Au départ Paul Nicolas Reingard ingénieur civil résidant à Levallois Perret est chargé par une société particulière d'étudier le projet d'une ligne de chemin de fer de Port-en-Bessin à Vire.

Frappé par la situation exceptionnelle du lieu avec ses deux accès à la mer (le port et la goulette de Vary) il dépose le 23 août 1894 un avant-projet au Ministère des Travaux Publics et le 23 août 1895 au Ministère de la Marine.

L'année suivante, à la fin du mois de juillet 1896, le président de la République Félix Faure, en promenade sur la Manche, fait une visite impromptue à Port. Peut-être a-t-il voulu se rendre compte de l'intérêt particulier que pouvait présenter le site.

Pour s'assurer la possession des terrains indispensables à l'exécution du projet P.N. Reingard propose à la commune la création d'un syndicat de propriétaires qui accepteraient le moment venu de céder les terrains nécessaires à la réalisation du projet soit 900 ha.

Le journal « *L'Indicateur de Bayeux* » dans son numéro du 29 janvier 1897, en explique le processus : « *Depuis plusieurs semaines, M. Reingard est réinstallé à Port et, ce matin, on a apposé, sur les murs de notre ville, des affiches engageant à la formation d'un Syndicat des Propriétaires de Port-en-Bessin, Commes et Huppain, en vue de faciliter à l'Etat son concours aux travaux, d'empêcher l'immixtion de spéculateurs étrangers, de faire bénéficier les syndicaux de la plus-value des terrains et des avantages de l'exécution des travaux, enfin de leur assurer le paiement, en espèces sonnantes, des terrains par eux cédés, au fur et à mesure, de leur acquisition.*

Des 900 hectares de la vallée de Port, 300 doivent être employés aux travaux des bassins, canaux, chemins de fer, etc. ils seront payés deux mille francs l'hectare, soit six cent mille francs ; les 600 hectares restants seront vendus à l'industrie privée, moyennant quinze millions. Les travaux de construction du port et du chemin de fer, de viabilité, d'éclairage, d'égouts, etc. seront exécutés par MM. Reingard et consorts, sans aucun débours des syndicaux ni prélèvement sur leur part des bénéfices. Le contrat d'adhésion est entièrement gratuit. Les hypothèques seront purgées par MM. Reingard et consorts, moyennant prélèvement d'un cinquième sur les bénéfices lors des partages successifs. Tel est le résumé succinct des affiches ; nous tiendrons nos lecteurs au courant des suites de cette gigantesque entreprise. »

Cependant, dès 1894 les critiques contre le projet se sont multipliées. L'amiral Vallon prévoit l'hostilité de Cherbourg et craint les difficultés financières : « *un travail de ce genre ne s'accomplit qu'à coup de millions* » (Journal La Presse, 13/11/1894). De même, dans le quotidien Le Temps, trois jours plus tard, le journaliste traite de « *projet en l'air* » l'idée « *d'un ingénieur pour remplacer Cherbourg par Port-en-Bessin estimant qu'il coûterait moins cher de rénover Cherbourg que de créer un port militaire à Port-en-Bessin* ».

Paul-Nicolas Reingard est un homme pressé. Comme il a prévu dans le cadre de la création du port militaire, la construction d'ouvrages de défense sur la falaise bordant la vallée de Commes, il commence à acheter ce qui pourrait nuire à son projet. Et en premier lieu le petit immeuble que le Bureau de Bienfaisance de Port possède sur les terres de l'Hospice de Bayeux tout en haut du Castel. (Les recherches actuelles n'ont pas encore permis de comprendre l'intérêt d'avoir bâti un tel bâtiment à un tel endroit.)

Dans une lettre datée du 14 août 1897 à Levallois Perret, Reingard propose d'acheter le bien cinq cents francs. Dès le 22 du même mois, les membres du Bureau de

Bienfaisance réunis, ayant examiné la proposition, sont partisans de l'accepter vu que « *l'immeuble est d'un accès difficile et d'une exploitation onéreuse... (et est) resté inculte pendant plusieurs années faute de locataire, et (que) le fermier actuel n'a consenti à le louer que moyennant douze francs par an.* » Le même jour ils demandent au conseil municipal l'autorisation d'accéder à l'offre de Reingard, ce qu'acceptent les autorités de la commune, « *considérant que l'immeuble n'a pu, pendant plusieurs années trouver de locataire par suite de la difficulté de son accès* » ; considérant aussi que « *vu sa situation il n'est susceptible d'aucune plus-value.* »

Ce bâtiment mystérieux qui a dû être construit après 1885, si l'on se fit aux photos prises par Charles Garnier, n'a jamais semblé achevé ; il est détruit avant 1902, date à laquelle il n'apparaît plus sur les photos.

Un syndicat est effectivement formé pour réunir les propriétaires de Port, Commes et Huppain, mais la lenteur des décisions des pouvoirs publics, l'influence négative des députés de Cherbourg et du Havre, le manque de confiance des élus communaux et des syndiqués face au défaut de pièces sérieuses pour étayer les dossiers de financement présentés par Reingard, conduisent peu à peu à l'abandon du projet : Port ne sera pas le plus grand port de France avec deux accès à la mer ; Le Pollet ne deviendra pas une île.

Le Pollet détruit par les Allemands

Un contingent allemand s'installe dans le village dès le 20 juin 1940. Il réquisitionne plusieurs bâtiments dont, au Pollet, le préventorium que la comtesse Pillet Will a donné en 1930 à l'œuvre des Orphelins de la Préfecture de Police de Paris pour y installer un préventorium marin. Peu à peu, les troupes d'occupation font murir toutes les rues de Port menant à la mer pour empêcher tout débarquement et le quartier du Pollet, largement ouvert sur la Manche et le port, est évacué, avant d'être totalement démoli. Tout comme la halle aux poissons rasée au même moment, il semble que les constructions sur le Castel aient été un obstacle à la vue depuis le point fortifié par les Allemands sur le haut de la falaise de Huppain : le WN57 5. Ce point, choisi pour la vue très dégagée sur le large et jusqu'au port d'Arromanches à l'est, avait vocation à assurer la surveillance de l'entrée du port et commander l'artillerie déployée à proximité.

La population du Pollet est souvent reléguée chez des parents dans le village ou dans les environs.

Aujourd'hui, les constructions du quartier reconstruit ont perdu leur caractère anarchique pour s'aligner le long des rues du Castel et du Pollet et l'Hôtel de l'Etoile du Nord a laissé place au Syndicat d'Initiative et à la salle des Fêtes. Le Pollet, détruit par la folie des hommes, peut jouir à nouveau d'une vue imprenable sur le port et le large.

Any Allard

Sources : Archives départementales du Calvados : recensements de population de 1851 à 1911 et Registre de délibérations du Bureau de Bienfaisance de Port-en-Bessin (656 EDT 41/3).

Archives municipales : registre de délibération du conseil municipal.

Etude de la presse sur le site Retronews.

Louis Aubourg : Notice sur Port-en-Bessin 1894.

5. Les Allemands ont installé trois points d'appui dans le secteur de Port-en-Bessin, codés de Wn 56 à Wn 58. (Wn pour Widerstandsnesters, ou nids de résistance).

